



DECRYPTAGE

Reportage :

Macif : innovations au service des aidants

PAGE 6

L'essentiel de la semaine

Systemes d'information - page 15

Vaudoise Assurance s'appuie sur HR Access

Conjoncture - page 19

L'Inspection Générale des Finances chiffre le coût de la GUL

Systemes d'information - page 16

Optimind dévoile son enquête sur le Big data

Conjoncture - page 22

Cercle France Patrimoine : Pour des fonds eurodynamiques

Conjoncture - page 17

Management de risques et pénurie d'experts

Conjoncture - page 23

CNAV : un site pour suivre la réforme des retraites

1

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

Vaudoise Assurance s'appuie sur HR Access

Pour optimiser la gestion de ses talents, sa paie, les temps et les activités de ses équipes, l'assureur helvétique a retenu les solutions de HR Access, filiale de Sopra Group.

(Lire page 15)

Optimind dévoile son enquête sur le Big data

Tout le monde en parle, souvent sous un angle marketing. De quoi s'agit-il exactement ? Comment cette thématique de Big data influence-t-elle le marché de l'assurance ? Le groupe a mené l'enquête dont nous publions ci-après les résultats succincts. Vu l'importance de ce sujet, nous y reviendrons plus largement dans notre prochaine rubrique Décryptage.

(Lire page 16)

Management de risques et pénurie d'experts

Au cœur des activités financières et même au-delà de ce secteur, la gestion des risques est devenue une fonction critique à l'heure de la poussée réglementaire observée sur le terrain. En progressant, cette fonction peine à trouver des experts et des capacités analytiques. C'est en tout cas la principale conclusion d'une étude mondiale d'Accenture.

(Lire page 17)

L'Inspection Générale des Finances chiffre le coût de la GUL

Dans la perspective des débats sur le projet Alur au Sénat, l'Inspection générale des Finances (IGF) procède au chiffrage de la Garantie universelle des loyers (GUL). Des chiffres circulent déjà ici et là.

(Lire page 19)

Cercle France Patrimoine : Pour des fonds eurodynamiques

Les maigres rendements d'une bonne partie des placements classiques poussent certains acteurs du marché à conseiller des stratégies alternatives. Le Cercle France Patrimoine met ainsi en avant les fonds Eurodynamiques, dans le cadre de l'assurance vie à capital garanti.

(Lire page 22)

CNAV : un site pour suivre la réforme des retraites

Dans la mouvance du Web 2.0, l'organisme de l'assurance vieillesse vient de lancer un site permettant de suivre de près la réforme des retraites : www.reforme.lassuranceretraite.fr

(Lire page 23)

SOMMAIRE

DECRYPTAGE

| Stratégie | page 5

Macif : innovations au service des aidants

1 L'EDITO DE LA SEMAINE

Gestion des données personnelles : vers la fin de la récréation..... 5

2 STRATÉGIE & ACTUALITÉS

- 2.1 Stratégie** 9
 - Marseille : Allianz finance le projet de construction de la Rocade L2..... 9
- 2.2 Actualités des sociétés**10
 - Kwix Associations prend son envol 10

3 MARKETING

- 3.1 Innovations Produits/Service**11
 - Metlife dévoile une garantie accident..... 11
 - PAYD : Solly Azar limite les démarches 12
- 3.2 Communication**.....13
 - @LEX d'IMA distingué aux Trophées de l'assurance..... 13

4 SYSTEMES D'INFORMATION

- 4.1 Logiciels & applications**.....14
 - AIMCo intègre Simcorp Dimension 14
 - Vaudoise Assurance s'appuie sur HR Access..... 15
- 4.2 Ingénierie - Prestations intellectuelles - Formations**.....16
 - Le Cigref encourage un modèle de co-construction avec les fournisseurs..... 16
 - Optimind dévoile son enquête sur le Big data 16

5 CONJONCTURE ECONOMIQUE ET SOCIALE

- 5.1 Synthèse des marchés européens**17
 - Management de risques et pénurie d'experts 17
- 5.2 Actualité sociale**19
 - L'Inspection Générale des Finances chiffre le coût de la GUL..... 19
 - Personnes âgées : vers une adaptation des logements 21

5.3	Épargne / Retraite / Prévoyance	22
	Cercle France Patrimoine : Pour des fonds eurodynamiques	22
	CNAV : un site pour suivre la réforme des retraites.....	23
	Réforme des retraites : l’allongement de la durée de cotisation votée	23

6 NOMINATIONS

6.1	Nominations	24
	Béatrice Honoré a été nommée Directeur du GIE SIHM.....	24

L'EDITO DE LA SEMAINE

Par Emmanuel Mayega

Gestion des données personnelles : vers la fin de la récréation



Capharnaüm, désordre, abus. Telle est une partie du flot de maux qui caractérise la gestion des données personnelles. Chacun y va de sa liberté de manipulation, piétinant le caractère privé de cet or noir de l'ère numérique. Le législateur s'apprête à (ré)agir pour remettre de l'ordre dans ce charivari. La fin de la récréation ? Le début d'un nouveau monde.

Las ! Impossible d'effectuer un pas numérique sans montrer patte blanche. Savoir combien coûte tel ou tel produit sur un site marchand ? Vous êtes prié de décliner votre identité. Comme si, dans une galerie proche de chez vous, passer de magasin en magasin vous obligerait à sortir votre carte d'identité aussitôt le seuil de la boutique franchi. Le meilleur est que dans ce dernier cas, vos données personnelles ne sont pas enregistrées. Vous ne risquez rien. Le pire ? Il en va autrement dans l'e-commerce : vos données sont souvent récoltées avec votre tacite mais naïf accord. Pourtant rien ne vous y oblige. Avant même d'avoir consulté quelque produit sur les étagères de votre e-galerie, vos données sont déjà à l'autre bout du monde. Supersonique. Voir chez le concurrent d'à côté. Insidieux. Point commun entre les deux cas ? Votre vie privée débarrassée à plate couture. Vendue même. Pillée, souvent. En tout cas, vos données saisies ne vous appartiennent plus. Elles vous échappent. Et peuvent vous mettre en danger. Mais voilà, vous et moi, restons le petit doigt sur la couture du pantalon. Sans coup férir. Je le sais. Cet éditto refermé, vous repartirez de plus belle, vers une nouvelle livraison gratuite de vos données sur la Toile, faisant ainsi le bonheur de véreux e-commerçants en mal de fichiers à commercialiser, se faisant ici du beurre sur votre (notre) dos.

Cette plaisanterie de mauvais goût devrait se poursuivre allégrement et impunément au moins jusqu'en 2016. Car le législateur européen devrait fixer les règles du jeu l'an pro-

chain, à travers une réglementation régissant l'accès, l'hébergement et la manipulation des données à caractère personnel. Pendant deux ans, les acteurs auront le temps de s'aligner sur la nouvelle donne ou alors subir les foudres du gendarme local, dès entrée en vigueur de la future norme. En France, beaucoup le connaissent déjà. Il a pour nom CNIL. Et enregistre, depuis 2009, un nombre de plaintes et de contrôles toujours croissants.

Dans la banque et l'assurance, secteurs qui manipulent des masses de données personnelles, les exigences et restrictions liées à leur gestion les ont souvent hantés. Pour les seconds, le lancement du Pay As You Drive (assurance au km, ndlr) a été l'occasion d'un flirt pas toujours doux avec la CNIL. Maaf saurait vous en conter. Tout comme AXA, Groupama et Swiss Life sur les expérimentations Babuziaux (accès aux données de santé). Pour autant, beaucoup reste à faire. Adapter les sites Web au respect des données personnelles, par exemple, sans oublier les applications, toutes les applications informatiques. Sans être un projet technologique, cette mise en conformité des processus, une nouvelle parmi tant d'autres, va nécessiter la conduite d'un projet à part entière qui démarrera avec une analyse d'impacts. Comme ce fut le cas pour l'an 2000, l'euro et actuellement SEPA. Au fait, à propos de ce dernier, où en êtes-vous ? Encore dans les données, je suppose. En espérant qu'elles soient rapidement « Cnil compliant »

EMMANUEL MAYEGA
Rédacteur en chef

DECRYPTAGE

Une exclusivité CAPA Hebdo

Macif : innovations au service des aidants



Photo : Gerhard Linnekogel - Eyese

Profitant de la Journée nationale des Aidants qui se tient le 6 octobre de chaque année, l'assureur niortais a dévoilé ses nouvelles solutions conçues pour les aidants. Elles sont intégrées dans ses garanties Autonomie et Santé. Une offre conçue avec la participation de vingt de ses salariés aidants. Cette innovation contractuelle vient souligner la volonté et la stratégie mutualiste de l'assureur qui entend soutenir ces hommes et femmes très souvent oubliés dans la prise en charge de personnes dépendantes.

PAR EMMANUEL MAYEGA

Depuis le 6 octobre dernier, la Macif a ouvert une ligne d'écoute dédiée aux aidants. Anecdote ? Structurel ? Car derrière cette innovation technologique se cache une véritable lame de fond. Une stratégie du groupe vis-à-vis des aidants, population souvent mal connue et donc ignorée dans les politiques de prise en charge de personnes dépendantes. Face à ce vide, confirmé par l'arrêt du projet de refonte de la dépendance orchestré par le précédent gouvernement, l'assureur a décidé d'avancer en renforçant son offre sachant que les difficultés des aidants sont toujours là, malgré les avortements de projets politiques successifs qui visaient à prendre à bras le corps la dépendance et ses difficultés parmi lesquelles celle des aidants.

Au-delà d'une ligne téléphonique dédiée, qui illustre la volonté d'écouter cette population, toute une stratégie commerciale est orchestrée. Et vient de marquer un point majeur grâce à des innovations produits.

Partenaire de la Journée Nationale des Aidants organisée sous le haut patronage du ministère

des Affaires sociales et de la Santé, l'assureur mutualiste a occupé le terrain en initiant différentes actions. Parmi celles-ci, la présentation,

cette année, de sa nouvelle offre destinée aux aidants. Point saillant de cette innovation, l'intégration des prestations d'assistance dans ses garanties Autonomie et Santé. Leur singularité est d'avoir été élaborée avec la participation de personnes directement concernées par cette problématique. Il s'agit des aidants salariés du groupe. Ils étaient vingt au total à avoir apporté leur vécu capitalisé dans le processus de conception des nouvelles couvertures de l'assureur. Le fruit de cette synergie empirique est désormais disponible sous la forme d'une offre répondant « aux attentes identifiées des aidants dans les moments de rupture qui peuvent survenir tout au long de leur parcours », indique-t-on à la Macif. L'assureur propose à ses adhérents de mieux les informer, d'évacuer l'isolement et

soulager le plus possible leur quotidien en les accompagnant.

Plus précisément, l'offre de l'assureur dédiée aux aidants s'articule autour de différents axes, à commencer par la détermination de la situation de chacun d'eux. A cette fin, un bilan est effec-

1 Un engagement inscrit dans le temps

Après des aidants, la Macif est engagée depuis longtemps et fait de la problématique de cette population un de ses véritables axes stratégiques. Elle contribue au débat public et à une prise de conscience citoyenne sur la situation de ces personnes qui parfois souffrent en silence alors même que leur nombre ne cesse d'augmenter. Mais au fait, quel est leur profil en 2013 ?

Ils sont 8,3 millions en France et ont 52 ans pour moyenne d'âge ; 74 % sont des femmes. 47 % parmi eux ont un emploi, 25 % ont déjà pris des congés pour assurer leur rôle d'aidant ; 50 % vivent avec la personne aidée ; 24 % affirment que leur rôle d'aidant a eu un effet négatif sur leur vie. 2 % ont suivi une formation pour assurer leur rôle.

E. M.

tué afin de déterminer les besoins de la personne dépendante aidée et permettre à l'aidant de faire le point sur ses capacités à faire face à son engagement.

Aide administrative et bilan. Dans la foulée de cette première phase, des solutions sont proposées en vue d'une meilleure organisation du quotidien, les démarches administratives et les éventuels financements à prévoir.

Dans le cas d'une aggravation de l'état de santé de l'aidé, la solution Macif prévoit un bilan de l'habitat. Ainsi, un ergothérapeute évalue les aménagements du logement nécessaires pour favoriser le maintien à domicile. Une mise en relation avec des prestataires agréés est également proposée pour les travaux diagnostiqués. Et un service de télé-assistance est proposé, une prestation dont les charges d'installation sont supportées par l'assureur. Dans le cas où l'aidé doit emménager dans un établissement spécialisé, une mise en relation est proposée avec une entreprise de déménagement, ainsi qu'une prise en charge du ménage du logement. Fortement impliqué dans la prise en charge de l'aidé, l'aidant peut en pâtir ou tout simplement être hospitalisé pour une raison ou pour une autre, provoquant ainsi une indisponibilité temporaire. Dans ce cas, l'adhérent Macif à l'offre Autonomie et Santé bénéficie d'une aide à domicile. Un relais est en fait organisé auprès de l'aidé avec prise en charge du déplacement d'un proche, intervention d'une auxiliaire de vie et le portage de repas.

Quant à la fatigue de l'aidant, un phénomène souvent mis en avant par cette population, la Macif propose une aide au répit et une assistance psychologique. Comment se manifeste-t-elle ? A travers une mise en relation avec des services d'aide à domicile, permettant ainsi à l'aidant de souffler. Enfin, il peut également faire appel à un accompagnement psychologique afin de dénouer une situation difficile et de préserver sa santé.

Intervenant sur ce segment depuis une décennie, la Macif continue ainsi sa stratégie de soutien actif des aidants à travers une offre produits évolutive en vue de répondre aux attentes de ses adhérents.

La journée des aidants est généralement l'occasion pour l'assureur de montrer son engagement aux côtés de cette population. Pour la dernière en date, le groupe a organisé

différentes actions à Paris, Place de la République. Outre la présentation de cette nouvelle offre de dépendance, il propose une participation à différents ateliers créatifs « Hold Up » autour des thématiques variées : comment mieux repérer les aidants qui s'ignorent ? Comment valoriser les « aidants ponctuels » ? Comment l'entreprise peut-elle aider ? Elle a également organisé un photo-call où était valorisé l'engagement de tous les participants à cette journée. En complément, l'assureur a animé un espace interactif avec le concours de ses partenaires prévention. Enfin, il a diffusé le film « Paroles d'Aidants » réalisé dans le cadre de ses Etats Généraux Aidants&Aidés.

Il est urgent d'agir

Là où Nicolas Sarkozy et son équipe avaient échoué après avoir organisé un vaste débat mobilisateur qui a malheureusement tourné court, le candidat François Hollande à la présidence de la République, avait promis de s'attaquer à ce sujet critique. En mars 2013, le Premier ministre avait bel et bien dévoilé trois rapports pour lancer cette réforme tant attendu par les associations de patients et d'aidants. Le financement de cette réforme, véritable nœud de l'intrigue de cette dramaturgie qui se joue depuis quelques années sous nos yeux, devait être dénouée « d'ici à la fin de l'année », avait promis le nouveau locataire de l'Elysée. Rien n'est encore acté, semblerait-il. Pourtant, apporter une solution financière à cette problématique soulagerait largement les personnes concernées qui, selon des études récentes, dépenseraient jusqu'à 2 200 euros par mois, en moyenne. Comment alléger une telle charge ? En attendant une grande réforme, la Casa, contribution de 0,3 % sur les pensions de retraite avait déjà été adoptée le 2 décembre, dans le cadre du Budget 2013 de la Sécurité sociale. Sa vocation : financer la perte d'autonomie.

E. M.

Un séminaire sur les salariés aidants

Le nombre de personnes dépendantes avec maintien à domicile étant de plus en plus élevé, la problématique de l'accès ou du maintien de l'emploi de salariés aidants émerge fortement. Pour y apporter des solutions, le groupe Macif a organisé en collaboration avec la Ligue des droits de l'Homme et en présence de Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, un séminaire en la matière.

Objectif : présenter les résultats d'une enquête pour identifier les bonnes pratiques au sein des entreprises et réfléchir à une palette de solutions qui correspondent à la diversité des besoins et des situations des aidants.

E. M.

Crédit Agricole Assurances est également de la partie

Des acteurs de l'assurance autres que Macif répondent également présents à la journée nationale des aidants. C'est le cas de Crédit Agricole Assurances qui, depuis 2010, se mobilise étroitement auprès de cette population, à travers des actions concrètes. Le bancassureur rappelle avoir investi près de 1 million d'euros de financements pour des projets en faveur des aidants.

Crédit Agricole Assurances réalise parallèlement une grande enquête conduite par le sociologue Franck Guichet, auprès de plus de 400 associations qui œuvrent en faveur des aidants sur tout le territoire. Les premiers enseignements de cette étude montrent le rôle crucial des associations dans l'aide de proximité nécessaire aux 8,3 millions d'aidants, notamment en matière de répit.

Cette enquête détaille également les innovations sociales portées par ces associations et analyse la perception des aidants, sur leur rôle auprès d'un parent, d'un conjoint ou d'un enfant dépendant. Selon Jérôme, Grivet directeur général de Crédit Agricole Assurances, « l'engagement pérenne de Crédit Agricole Assurances au côté des aidants répond à un triple objectif : mettre en lumière les 8,3 millions de personnes invisibles et pourtant si utiles au maintien à domicile des malades, soutenir ensuite l'action de proximité des associations qui partout en France participent à l'innovation sociale, contribuer enfin à reconnaître que les aidants ne veulent être ni victimes ni héros, et qu'ils témoignent d'une réelle solidarité de proximité ».

Parmi les grands axes de l'engagement de Crédit Agricole Assurances en faveur des aidants figure le mécénat : Il finance plus de 60 projets associatifs répartis sur 37 départements français. En 3 ans, 950 000 euros ont été attribués aux associations pour leur permettre de développer, pérenniser ou proposer de nouvelles actions en faveur des aidants. Il finance par ailleurs un réseau de 33 «Cafés des Aidants», groupes de parole d'aidants animés par un professionnel et développé par l'Association française des aidants.

Par ailleurs, Crédit Agricole Assurances a aussi lancé avec France Télévisions le premier programme court « La Minute des aidants », dont l'objectif est de donner des conseils pratiques aux aidants et à leurs proches pour faciliter leur quotidien. Enfin, il a déployé une plateforme de mise en relation des associations d'aidants.

www.etreaidant.com.

2

STRATÉGIE & ACTUALITÉ

2.1 Stratégie

Marseille : Allianz finance le projet de construction de la Rocade L2

Pour le chantier de réalisation de la Rocade L2 à Marseille, Allianz Global Investors met en place un financement singulier : la dette long terme pour le compte de fonds dédiés aux compagnies d'assurance du groupe, soit près de 165 millions d'euros.

Le groupe d'assurances européen financera à 100 % la senior dès la phase de construction. Pour Allianz Global Investors, il s'agit de la deuxième opération de ce genre en France. Elle témoigne, si besoin était, de l'intérêt des investisseurs institutionnels pour le financement à long terme d'importants projets d'infrastructure en Europe.

La nouvelle rocade de Marseille, longue de dix km, doit relier les autoroutes A7 et A50. Allianz Global Investors gèrera la dette associées pour le compte des sociétés du groupe Allianz sur une période de 30 ans. Après une procédure d'appel d'offres menée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie lancée le 12 mai 2010, ce projet a été confié à la Société de la Rocade L2 de Marseille, créée par Bouygues Construction, Colas Midi-Méditerranée, Spie Batignolles, Egis, CDC Infrastructure, et Meridiam Infrastructure.

Selon Matthias Seewald, membre du Comité Exécutif d'Allianz France, en charge des Investissements, Allianz est « très heureux de financer un deuxième projet important pour des équipements d'infrastructure en France qui va bénéficier à la ville de Marseille avec la réalisation d'un maillon d'autoroute clef au nord-est de son réseau routier contribuant à la fluidité

de la circulation. Ce deuxième financement d'envergure dès le début de la phase de construction témoigne de l'appétit et de l'expertise d'Allianz pour cette classe d'actif naissante et diversifiante, ainsi que de la confiance renouvelée des autorités envers le groupe Allianz ». Et François-Yves Gaudeul, directeur dette infrastructure chez Allianz Global Investors en France, d'ajouter : « Cette opération démontre que nos financements institutionnels peuvent se mettre en place dès la phase de construction d'un projet. Nous sommes ravis de continuer, avec cette nouvelle transaction, le développement du financement institutionnel des actifs d'infrastructure en France, comme ailleurs en Europe. » A travers cette opération, Allianz Global Investors finalise, depuis la création de son équipe dédiée, il y a un an, sa deuxième transaction de dette infrastructure en France, après le projet de la « Cité Musicale de l'Ile Seguin » en juillet dernier. Ce dernier a été réalisé par un groupement composé de Bouygues Bâtiment Ile-de-France, Sodexo, TF1 et OFI InfraVia.

2.2 Actualités des sociétés

Kwixo Associations prend son envol

Dans un monde des nouveaux moyens de paiement qui bouge, Kwixo entend également faire l'actualité. Il vient d'élargir son offre en lançant Kwixo Associations, une gamme de services destinée à ces structures loi 1901. Elle s'adresse également aux fondations reconnues d'utilité publique.

Deux ans après son arrivée sur le marché, le portefeuille électronique Kwixo renforce et élargit son offre à travers une gamme de services pour les associations françaises loi 1901 ainsi que les fondations d'utilité publique. Grâce à cette solution, le public visé a la possibilité d'accéder facilement au e-commerce. Désormais, Kwixo Associations offre la possibilité à ces institutions de gérer des campagnes d'appels à dons, à cotisations ou à participation ; ils bénéficient également d'une meilleure visibilité pour des dons spontanés sur leurs sites Internet, récupérer les documents nécessaires à leurs activités (certificats médicaux, etc.), mettre en ligne des pages dédiées à leurs événements ponctuels (financement solidaire d'urgence, événement sportif), inclure le paiement en ligne de leurs produits dérivés avec Kwixo. « Avec Kwixo Associations, nous permettons à toutes les associations de disposer d'un moyen moderne de communication avec leurs adhérents et de gestion pour leurs dons, cotisations, participations », commente Christophe Nepveux, directeur général de FIA-NET Europe. Le lancement de cette opération est réalisé en synergie avec l'Institut Pasteur, dans le cadre du Pasteurdon 2013. Il s'agit d'un engagement, entre les deux acteurs qui déclarent partager les mêmes valeurs : la recherche, l'innovation et la simplification des usages. D'ores et déjà, les donateurs peuvent procéder à un don instantané sur le site de l'Institut. Ils n'auront plus à communiquer leurs coordonnées bancaires ou à



se déplacer pour manifester leur générosité. « Nous sommes fiers d'être partenaire de l'Institut Pasteur, pionnier de la recherche médicale en France. Des milliers de Français sont prêts à s'associer à cet effort de recherche. Avec Kwixo Associations, nous rendons simple et facile cette démarche citoyenne » déclare Christophe Nepveux. Tous les dons récoltés via

Kwixo Associations lors du Pasteurdon (du 11 au 13 octobre 2013), serviront à financer la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Chaque euro versé par un particulier via Kwixo Associations sera doublé par FIA-NET Europe. Du reste, l'offre lancée par l'opérateur de portefeuille électronique vise potentiellement plus d'un million d'associations actives en 2012 (source : www.associations.gouv.fr).

Selon FIA-Net Europe, ces structures ont généralement peu de moyens pour relayer leurs événements et manquent de rayonnement sur le Web. Leur gestion administrative est lourde et implique le traitement de chèques, documents et justificatifs. De ce point de vue, une solution de portefeuille électronique constitue pour elle une solution à valeur ajoutée.

3

MARKETING

3.1 Innovations produits/Services sur Internet

Metlife dévoile une garantie accident

L'assureur américain vient de déployer Super Novaterm Accident. Une offre accident destinée aux particuliers comme aux entreprises ainsi qu'aux passionnés du sport pratiqué en loisirs ou de manière professionnelle.

Le contrat Super Novaterm Accident s'adresse aux particuliers comme aux entreprises, aux passionnés de sports pratiqués en loisirs ou de manière professionnelle. Il cible également les personnes ayant un métier ou une activité à risques. Sa vocation, répondre à tous les besoins en matière de risques spéciaux. Explications : « Vivre pleinement ses passions et exercer son métier en toute sérénité, sont ici nos maîtres-mots. L'offre Super Novaterm Accident nous permet de poursuivre notre logique de diversification et d'aider les intermédiaires à apporter des solutions complètes à leur clientèle », déclare Joël Farré, Président directeur général de MetLife SA. Adossée à une logique du sur mesure, cette offre se décline en deux formules distinctes : un contrat « vie privée » ou un contrat « vie privée et vie professionnelle », selon l'environnement où les risques sont encourus. Super Novaterm Accident prend en compte le risque sous différents angles : métiers à risques, pays à risques, sports extrêmes. Et propose des couvertures plafonnant à 10 millions d'euros de

capital en cas de décès. Ce montant peut atteindre 2,5 millions d'euros de capital s'agissant d'invalidité permanente et 350 euros par jour pour un arrêt de travail. En complément, il intègre une rente d'éducation. Du fait de sa souplesse, sa durée de souscription varie de 2 à 365 jours, renouvelables. « Spécialiste de l'assurance hors norme, il était logique que nous proposons une offre Accident en réponse aux risques spéciaux, au-delà des accidents de la vie courante. Super Novaterm Accident nous permet de couvrir aussi bien l'Homme Clé d'une entreprise que les salariés en séminaire ou les personnes ayant des pratiques à risque. C'est aussi offrir à nos intermédiaires la possibilité de proposer une offre extrêmement complète à leurs clients » précise Joël Farré. Ce nouveau contrat est distribué à travers le réseau de courtage de l'assureur.

PAYD : Solly Azar limite les démarches

Afin de faciliter davantage l'adoption de son offre Pay As You Drive (PAYD) sur le terrain, le grossiste vient d'assouplir les conditions d'installation de son boîtier remonteur d'informations.

Désormais, les candidats au PAYD de Solly Azar auront la possibilité de bénéficier de l'installation du boîtier télématique associé à son contrat directement chez eux. Plus besoin de se déplacer dans un garage, une procédure qui décourageait plus d'un assuré. « La pose du boîtier dans un garage était souvent vécue comme une contrainte par le conducteur. Avec une installation à domicile, nous avons choisi de faciliter les démarches de l'assuré », précise Audrey Bodin, Responsable Marketing IARD. Important dans la marche d'une telle garantie, le boîtier télématique doit être installé dans le véhicule de l'assuré. Le composant retenu est la technologie développée par Fleet Technology, un des principaux acteurs de la gestion de flotte et éco-télématique. Cet outil permet de remonter les données sur la conduite des souscrip-

teurs de l'option « Happy Drive » (le nombre de km parcourus et les sorties nocturnes).

Pour mémoire, l'option « Happy Drive » du contrat « Easy Drive » de Solly Azar a permis au courtier grossiste de se distinguer conducteurs âgés de 18 à 25 ans ayant moins de 2 ans d'assurance qui, en contrepartie de l'installation d'un boîtier GPS dans leur véhicule, bénéficient d'une économie de 40 % sur le montant de leur prime d'assurance auto. Un avantage qui ne laisse pas indifférent une cible très sensible à la question du pouvoir d'achat.

3.2 Communication

@LEX d'IMA distingué aux Trophées de l'assurance

La plateforme juridique d'IMA Technologies a obtenu le trophée de bronze dans la catégorie «Relation clients », dans le cadre de la 9ème édition des Trophées de l'assurance conçus et organisés par Molitor Consult.

La plateforme @LEX apporte aux assureurs un nouveau service en matière de fidélisation clients répondant à l'évolution du comportement des consommateurs de plus en plus attentifs à la défense de leurs droits et à la croissance de la judiciarisation de la société (+ 264 nouvelles lois depuis 5 ans). Service générateur de profits pour les entreprises (maîtrise des volumes d'appels d'information juridique grâce à la solution multicanal), @LEX s'intègre directement aux sites existants. La solution est proposée en marque blanche aux entreprises. @LEX a été pensée pour guider l'internaute tout au long de sa recherche sur les différents do-

maines du droit : fiscalité, santé, habitation, famille, quotidien. Cette solution est accessible 24h/24h, et fournit des informations juridiques fiables mises à jour quotidiennement ainsi que des outils clés en main pour faciliter les démarches lors de litiges permettant ainsi à l'internaute de devenir autonome dans ses démarches.

4

SYSTEMES D'INFORMATION

4.1 Logiciels & applications

AIMCo intègre Simcorp Dimension

Alberta Investment Management Corporation (AIMCo), une des principales sociétés de gestion d'actifs du Canada, a retenu la plate-forme de gestion de fortunes Simcorp Dimension.

L'éditeur Simcorp, fournisseur de logiciels et de services pour le secteur financier, annonce que sa solution SimCorp Dimension a été retenue par la société AIMCo. D'ores et déjà opérationnelle au sein de cette structure de gestion d'actifs canadienne, cette plate-forme lui offre les moyens de s'adapter aux évolutions de son métier. En sa qualité de gestionnaires de fonds d'investissement institutionnels parmi les plus diversifiés du pays, AIMCo gère un portefeuille d'environ 70 milliards de dollars. L'importance de ce volume d'affaires en permanente évolution l'a motivé à chercher une solution qui lui permette d'améliorer l'évolutivité, le contrôle et l'automatisation de ses procédures pour l'ensemble de ses positions et titres de participation. Au terme de l'analyse de l'offre du marché, elle a retenu SimCorp Dimension. Cette plate-forme progicielle introduit une automatisation des processus d'investissement au quotidien, supprimant ainsi les risques d'erreurs liés aux opérations manuelles. Selon Leo de Bever, CEO d'AIMCo, « SimCorp Dimension est intégrée à la plate-forme de gestion d'investissements d'AIMCo afin d'améliorer la pertinence des décisions prises grâce à une approche centrée sur les données. Notre société peut ainsi affiner sa stratégie d'investissement mondiale pour les fonds de pension, les fonds de dotation et les fonds publics dont elle assure la gestion. » Profitant de cette occasion, David Kubersky, Directeur général de SimCorp pour l'Amérique du Nord a déclaré : « Aujourd'hui les fonds de pen-

sion et les fonds de dotation ne se limitent plus à investir dans les classes d'actifs de base pour le traitement desquelles tant de plates-formes technologiques existantes ont été conçues. En outre, compte tenu de la pression de plus en plus forte des contraintes réglementaires, les fonctions de reporting détaillé et de validation doivent être impérativement offertes par toute solution de gestion d'investissements. AIMCo sait combien il importe d'avoir une solution évolutive et automatisée qui donne une vue consolidée de l'ensemble des positions. Nous sommes ravis de collaborer avec AIMCo et impatients de voir l'impact positif que notre technologie de pointe aura sur les performances et l'activité de cette société. » Présente sur le marché canadien, la société Alberta Investment Management Corporation est un des gestionnaires de fonds les plus importants et les plus diversifiés du pays, avec un portefeuille d'investissements de près de 70 milliards de dollars. Elle a été créée le 1er janvier 2008 en tant que société d'État chargée d'assurer de meilleurs rendements d'investissement sur le long terme à ses clients. AIMCo investit dans le monde entier pour le compte de 26 fonds de pensions, fonds de dotation et fonds gouvernementaux de la province de l'Alberta.

Vaudoise Assurance s'appuie sur HR Access

Pour optimiser la gestion de ses talents, sa paie, les temps et les activités de ses équipes, l'assureur helvétique a retenu les solutions de HR Access, filiale de Sopra Group.

Figurant parmi les dix principales compagnies d'assurances du marché suisse, la Vaudoise Assurance vient de faire le choix des solutions de HR Access. Objectifs : gérer efficacement ses ressources humaines, la paie et les temps ainsi que les activités. Au total, cet outil sera mis à contribution pour traiter les données relatives à un peu plus de 1 500 collaborateurs. Historiquement équipé d'un existant qui ne correspondait plus à ses attentes, le porteur de risques devait réaliser une migration de ses bases sur la cible retenue, en l'occurrence HRa Suite 9, afin de permettre à ses équipes de gestion de ressources humaines de se focaliser sur des missions à plus forte valeur ajoutée, tout en bénéficiant d'une solution fiable et adaptée aux activités multilingue et multisite, organisation sur laquelle il s'appuie. Le choix de la solution de la filiale de Sopra Group a été effectué au terme d'un appel d'offres, sur la base de différents critères parmi lesquels son ergonomie et ses caractéristiques techniques. « Nous avons été séduits par l'ergonomie, la structure de l'outil HR Access et par ses processus guidés. Au cours des différentes phases de sélection, HRa Suite 9 s'est distinguée par la simplicité d'application et de prise en main des

différents paramétrages. L'intégration des opérations via un Workflow performant nous permettra de proposer à nos clients une solution efficace. Notre objectif est de proposer des services performants et de capitaliser sur nos apports stratégiques pour accompagner au mieux nos clients », commente Thierry Stubbe, Responsable Développement RH, Vaudoise Assurances. Par ailleurs, l'un des points d'orgue de l'intégration de cette solution aura été son interfaçage avec le système d'information de l'assureur. Fondée en 1895, cette compagnie est fortement présente sur le terrain de la prévoyance. Elle s'appuie sur des agences en vue de proposer un service de proximité tant en matière de conseil que de règlement de sinistres.



4.2 Ingénierie - Prestations intellectuelles - Formations

Le Cigref encourage un modèle de co-construction avec les fournisseurs

L'Assemblée générale du Club informatique des grandes entreprises s'est tenue cette semaine. L'occasion pour les DSI de ces structures d'aborder différents thèmes liés au numérique. Parmi les messages adressés aux fournisseurs, la nécessité d'évoluer vers un modèle de construction avec les fournisseurs, un glissement imposé par la généralisation du numérique. Il a également présenté de nouvelles publications sur le Big data et la sécurité.

Nouvelle gouvernance, modèle économique, usages inédits. Les intervenants du Cigref ont passé en revue les grandes conséquences de la généralisation du numérique lors de leur Assemblée générale. Une mutation génératrice de valeur, a reconnu le Cigref qui observe la nécessité pour les entreprises de s'adapter à cette nouvelle donne. Celle-ci est loin d'être neutre pour les fournisseurs qui devront également remettre en cause leur modèle économique et tout particulièrement évoluer vers une logique de co-construction de valeur avec leurs clients, du fait de l'interdépendance des uns et des autres. Un dialogue étroit avec les directions métiers est également à entretenir par la direction des systèmes d'information. Pour mémoire, cet organisme montre déjà le chemin qu'il prône ici à travers les collaborations avec différents acteurs technologiques. Cette Assemblée générale a également été l'occasion pour le

Cigref d'aborder l'incontournable transformation numérique des entreprises françaises. Celles-ci doivent acquérir une culture en la matière. Si ce nouveau paradigme est inéluctable, il ne doit pas être intégré à la légère. Il doit faire sens. Il est surtout revenu à Pascal Buffard, président du Cigref et d'Axa Technology Services, d'annoncer le lancement de l'Institut de la transformation numérique, en collaboration avec le CNAM. Sa vocation : proposer des programmes de formations à travers des cycles de 5 demi-journées) sur les enjeux de la transformation numérique. Démarrage de ces courtes sessions à partir de décembre 2013.

Optimind dévoile son enquête sur le Big data

Tout le monde en parle, souvent sous un angle marketing. De quoi s'agit-il exactement ? Comment cette thématique de Big data influence-t-elle le marché de l'assurance ? Le groupe a mené l'enquête dont nous publions ci-après les résultats succincts. Vu l'importance de ce sujet, nous y reviendrons plus largement dans notre prochaine rubrique Décryptage.

Selon cette étude conduite par OpinionWay, 59 % des personnes interrogées ont déjà identifié le sujet Big Data ; 35 % s'estiment en retard sur ce thème ; près de la moitié envisage d'utiliser le Big Data pour améliorer ses offres et produits. Enfin, les outils et moyens financiers constituent les principaux freins à la pénétration de cette approche de management de la donnée massive à des fins opérationnelles. Afin

de creuser davantage ce sujet, Optimind Winter a complété les résultats de ce sondage avec un dossier technique. Il y met en avant les risques et opportunités qui sous-tendent le Big data.

5

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

5.1 Synthèse des marchés européens

Management de risques et pénurie d'experts

Au cœur des activités financières et même au-delà de ce secteur, la gestion des risques est devenue une fonction critique à l'heure de la poussée réglementaire observée sur le terrain. En progressant, cette fonction peine à trouver des experts et des capacités analytiques. C'est en tout cas la principale conclusion d'une étude mondiale d'Accenture.

L'enquête conduite par Accenture et intitulée Risk Management for an Era of Greater Uncertainty montre que 98 % des entreprises attachent davantage d'importance qu'il y a deux ans à la gestion du risque. Pourtant, elles éprouvent des difficultés à recruter des collaborateurs qualifiés. Un peu plus de la moitié (54 %) d'entre elles déplorent un manque de candidats présentant le profil requis.

Cette enquête a été réalisée auprès d'un panel composé de 446 cadres dirigeants exerçant dans sept secteurs d'activité et deux administrations publiques. Elle révèle que la moitié des répondants attribue ces difficultés à l'inadéquation des stratégies de recrutement en place et au peu de programmes de formation proposés.

Quel est l'impact de ce manque de compétences ? Il se traduit par un décalage significatif entre les attentes des cadres dirigeants en termes de management des risques et les résultats obtenus par les équipes qui en ont la charge. Ainsi, selon cette étude, 95 % des personnes interrogées sont conscientes de la nécessité de gérer la réputation de l'entreprise, mais seulement 28 % d'entre elles déclarent pouvoir compter sur leur fonction risque pour les y aider. De même, 70 % des répondants se disent préoccupés par la gestion du risque de volatilité, mais ils ne sont que 21 % à bénéficier d'initiatives allant dans ce sens de la part de leurs équipes risque.

Autre enseignement, cette pénurie de talents survient dans un contexte de risques croissants. Les entreprises redoutent, en particulier, d'être plus exposées aux risques juridiques (62 %), de marché (52 % anticipant une fluctuation des volumes, des marges ou de la demande) et ré-

glementaires (49 %) dans les deux années à venir.

Selon Aliette Leleux, responsable de l'activité conseil en gestion des risques d'Accenture France Benelux, « de nombreux facteurs externes ont favorisé l'ascension de la gestion du risque dans l'échelle des priorités des entreprises : les bouleversements politiques en Égypte et en Syrie, les perturbations logistiques liées aux catastrophes naturelles, l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations, comme Dodd-Frank et Bâle III, mais aussi la volatilité persistante des clients et des marchés financiers. Ces perturbations ont donné lieu à une demande interne accrue et à une meilleure intégration de la gestion du risque dans la prise de décisions. En dépit de cela, le manque de professionnels qualifiés empêche les entreprises de mener à bien leur stratégie et de réduire leur exposition ce qui compromet la réalisation de leurs objectifs. »

Par ailleurs, si 58 % des responsables interrogés ont renforcé leur équipe de gestion du risque au cours des deux dernières années, ils se heurtent à une pénurie de talents dans différents domaines : l'analyse des données et des risques (61 %), la technologie des risques (60 %) et la gestion des programmes d'adaptation à la réglementation (58 %) ; Suivent les compétences en matière d'établissement des prix et de quantification des risques (46 %), ainsi que les spécialistes du risque opérationnel (41 %). En outre, le développement des modèles analytiques est également en souffrance en termes de compétences au sein des entreprises. L'enquête d'Accenture montre que la moitié des répondants manquent de ressources en la matière ; 44 % rencontrent des difficultés pour

intégrer l'analyse du risque à leurs processus de gestion ; autant utilisent des systèmes internes obsolètes ; 42 % font état d'un degré d'intégration insuffisant de leurs systèmes. Selon la responsable de l'activité conseil en gestion des risques d'Accenture France Benelux, « il est préoccupant de constater que de nombreuses entreprises souffrent d'un manque de compétences analytiques appliquées à la gestion du risque. Les outils technologiques améliorent considérablement les capacités de gestion du risque, à condition toutefois de savoir les utiliser or cela exige un niveau de qualification élevé. Les entreprises les plus performantes sont celles qui tendent à cultiver des compétences analytiques dédiées aux différents aspects de la gestion du risque. »

D'autre part, l'enquête d'Accenture montre que - les « champions du risque » - qui se distinguent par leurs capacités de gestion du risque extrêmement pointues et par leurs résultats financiers supérieurs à la moyenne de leur secteur d'activité et représentent environ 8 % du panel interrogé, tirent souvent mieux leur épingle du jeu que leurs homologues. 36 % parmi elles (contre 51 % du reste de l'échantillon) reconnaissent avoir des difficultés à retenir ou recruter les compétences recherchées. De même, elles sont seulement 39 % (contre 51 % de leurs homologues moins performantes) à ne pas acquérir ou conserver ces compétences pour cause de programmes de formation insuffisants.

En règle générale, ces « champions » tiennent également compte des risques encourus dans les décisions liées à la stratégie, aux prévisions

d'investissement et à la gestion de la performance. De même, ils parviennent mieux à intégrer la fonction risque dans leurs processus opérationnels grâce à l'établissement de politiques de risque adaptées à leur profil de risque. Pour Aliette Leleux, « si bon nombre d'entreprises ont accompli de réels progrès dans le domaine du risque, certaines affichent toujours une longueur d'avance. Ces « champions du risque » bénéficient de capacités plus pointues en gestion du risque avec, à la clé, de meilleures performances. Forts de résultats financiers souvent supérieurs à la moyenne de leur secteur, ils sont un exemple pour toutes les entreprises qui aspirent à s'améliorer dans la gestion du risque. »

Enfin, les pressions externes croissantes auxquelles sont confrontés les dirigeants d'entreprise les poussent à s'intéresser de plus en plus de près au management du risque. Témoin la proportion d'organisations dotées d'un directeur du risque, avec ou sans ce titre officiel, est passée de 78 % en 2011 à 96 % en 2013. Du reste, les entreprises progressent également dans l'intégration de la gestion du risque à leurs processus décisionnels, notamment en matière de planification budgétaire et gestion prévisionnelle (92 % des répondants), de financement et fusions-acquisitions (87 %) et de planification stratégique (84 %).

5.2 Actualité sociale

L'Inspection Générale des Finances chiffre le coût de la GUL

Dans la perspective des débats sur le projet Alur au Sénat, l'Inspection générale des Finances (IGF) procède au chiffrage de la Garantie universelle des loyers (GUL). Des chiffres circulent déjà ici et là.

Bataille de chiffonniers et passes d'armes ont émaillé l'avant projet de loi Alur. Comme le rappelle Galian, qui intervient dans la garantie financière des professionnels de l'immobilier, Cécile Dufflot, ministre chargée de défendre ce texte parlait d'un coût de ce dispositif évalué entre 300 000 et 700 000 euros là où Gilles Garrez, président de Commission des Finances, de l'Économie générale et du Contrôle budgétaire, indiquait des charges qui pourraient atteindre 1,5 milliard d'euros ». Face à un tel écart, à quel saint se vouer ? Le rapport de l'IGF apporte des éléments de réponse. Selon les données de ce document, le coût de la GUL s'élèverait à 736 millions d'euros. Pour autant, appliqué à tous les locataires et notamment à ceux dont le taux d'effort est compris entre 40 % et 50 %, son coût « s'envolerait de 140 millions d'euros ». Selon Georges Isaac, Président de GALIAN, « le taux d'impayés pour cette tranche de locataires s'échelonne de 6 à 8 %, ce qui pousse Bercy à réfléchir sur les impacts de ce dispositif ». Ce n'est pas fini, selon les derniers chiffres connus, il faudra rajouter entre 200 et 340 millions d'euros, « si le dispositif n'est pas équilibré et calibré » sachant que les locataires conscients d'être assurés, risqueraient d'effectuer des arbitrages dans leurs budgets au détriment du logement. Conclusion partielle, l'IGF mettrait en garde la ministre du logement contre un éventuel « risque de dérapage budgétaire ». Au vu de ces différents chiffres, l'ardoise de la GUL devrait représenter « au minimum 1,2 milliard d'euros. Et les estimations des assureurs que la ministre jugeait « farfelues seraient donc proches de la réalité », estime Galian. Pire, la situation ne changerait pas pour les personnes en situation de précarité, soutient cet acteur, qui met une fois de plus en avant le rapport de l'IGF. Celui-ci préconise d'éviter de couvrir ces locataires « potentiellement très coûteux pour la garantie », à savoir ceux-là même dont le taux d'effort serait compris entre 40 et 50 %. Tout inclus, l'addition



serait donc au minimum de 1,2 M€. Les estimations des assureurs que la Ministre jugeait « farfelues » il n'y a pas si longtemps, sont donc finalement très proches du compte », indique Galian. Pour sa défense relativement au risque de dérapage budgétaire de ce dispositif, la ministre en appelle au temps pris en compte à travers la période de « préfiguration » prévue dans le projet de loi. Cette phase devrait être mise à contribution pour préciser les mesures d'encadrement financier visant à réduire l'aléa moral, préservant ainsi « l'équilibre économique du dispositif ». Par ailleurs, afin de réduire le risque de dérive, la ministre du Logement propose d'instaurer un fichier national des baux, lequel recense les locataires ayant connu des incidents de paiement ; les propriétaires-bailleurs seraient donc dans l'obligation de consulter ce fichier

avant de prendre un locataire. Nous constatons avec satisfaction, déclare Alain Ledemay, directeur général de Galian, que cette mesure qu'il a préconisée « (...) est enfin reprise par Madame Cécile Dufflot qui finit par admettre qu'un peu de responsabilisation ne nuira pas, surtout aux finances publiques... ». Et d'ajouter : « Il faut, pour que l'on commence à croire à la viabilité de ce projet, capitaliser sur l'expérience de ceux qui maîtrisent ces garanties - assureurs, courtiers et administrateurs de biens - et recourir aux techniques de responsabilisation bien connues des assureurs. Il est nécessaire de recourir à des mécanismes telles que franchise, plafond de garantie, tarif proportionné aux risques... car la logique des grands nombres n'est pas suffisante quand, à la base, les risques sont trop importants et que l'aléa ne joue pas pleinement ». Si le rapport de l'IGF non (encore) rendu public, semblerait pencher pour les données proches des chiffres avancés par le président de la Commission des Finances, rien ne garantit ces estimations quand elles seront confrontées à l'épreuve du terrain. On sait

l'opposition (constructive ?) de Galian à ce dispositif, ce qui pousse à nuancer ses propos.

Quant au rapport cité en référence, il ne saurait être pris pour argent comptant sachant que dès le départ, l'IGF avait montré sa volonté de travailler sur un éventuel toilettage de la Garantie des loyers impayés (GLI). La réalité est certainement entre les deux camps. Pour mémoire, Galian est présent sur le terrain de la garantie financière et intervient dans les assurances des professionnels de l'immobilier. Il accompagne les agents immobiliers et administrateurs de

biens ainsi que les syndicats de sécurité dont il sécurise les opérations initiées avec leurs clients. Il regroupe actuellement plus de 9 600 professionnels sociétaires auxquels il délivre 5,7 Md€ de garanties et propose un ensemble de produits et services adaptés à leur activité.

Emmanuel Mayega

Personnes âgées : vers une adaptation des logements

Améliorer les logements des personnes âgées. Telle est la finalité de la mission confiée à Isabelle Rougier directrice générale de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), et à Pierre Mayeur, directeur général de la CNAV. L'un et l'autre devront formuler, avant la fin du mois d'août, des propositions à cette fin aux deux ministres mandantes.

Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie, et Cécile Duflot, ministre du Logement, viennent de confier à Isabelle Rougier et à Pierre Mayeur une lettre de mission de réflexion visant à leur formuler des recommandations sur l'adaptation des logements pour les personnes âgées. Leurs réflexions devront aboutir à des propositions rendues au plus tard à la fin du mois de novembre, l'objectif étant de les prendre en compte dans la future Convention d'objectifs et de gestion qui devrait être signée début 2014 entre la Cnav et l'Etat. Et permettre, dans le même temps, de faciliter les prises de décision rapide par le Conseil d'administration de l'Anah. Ces réflexions s'articuleront autour de trois grands axes : simplification des procédures de traitement des dossiers entre l'ANAH et la CNAV, établissement d'un diagnostic commun par les deux structures, et coordination des dispositifs et aides à l'adaptation des logements à l'autonomie avec ceux utilisés pour le plan de rénovation énergétique de l'habitat «j'écorénove - j'économise». La finalité recherchée par le gouvernement Ayrault est d'adapter 80 000 logements dans les cinq prochaines années.

On le sait, le réaménagement de l'habitat des personnes âgées est pour elles un enjeu de leur maintien à domicile. Et un facteur de prévention de la perte d'autonomie. Selon les chiffres avancés par le ministère de l'Egalité et du Logement, à partir de 80 ans, une personne âgée sur deux, chute dans l'année et 40 % parmi celles qui sont hospitalisées ne retournent pas chez elles. Présente sur tous les fronts du logement, Cécile Duflot n'oublie pas la construction de logements sociaux. Elle vient ainsi de présider la première réunion du comité de mobilisation pour la construction de 150 000 logements sociaux et la rénovation énergétique de 120 000 logements de la même catégorie chaque année. Parmi les acteurs conviés à cette rencontre, figuraient la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), la Fédération bancaire française (FBF).

5.3 Épargne / Retraite / Prévoyance

Cercle France Patrimoine : Pour des fonds eurodynamiques

Les maigres rendements d'une bonne partie des placements classiques poussent certains acteurs du marché à conseiller des stratégies alternatives. Le Cercle France Patrimoine met ainsi en avant les fonds Eurodynamiques, dans le cadre de l'assurance vie à capital garanti.

Comment dynamiser les placements par ces temps de marasme économique quand on sait que le Livret A été ramené à 1,25 % et que les rendements des fonds en euros sur les contrats d'assurance vie continuent à décroître ? Le Cercle France Patrimoine conseille une stratégie différente : les placements sur certains fonds euros dynamiques. « La moyenne des fonds en euros en 2012 était de 2,90 % net de frais de gestion et devrait encore baisser cette année. Pour faire face à cette situation, les investisseurs, professionnels ou particuliers, ont donc plus que jamais besoin des meilleurs conseils », indique cette structure, dans un communiqué de presse. Pour les clients de ses 24 membres, cet acteur propose « une solution plus efficiente et performante : orienter une partie de leur épargne vers une nouvelle offre à capital garanti dans le cadre de l'assurance vie : les fonds Eurodynamiques ». Selon le Cercle France Patrimoine, la composition et la pérennité de ces fonds ont été dument contrôlées et validées par ses spécialistes, et considère qu'ils ouvrent des perspectives très intéressantes puisqu'ils introduisent des atouts alléchants : escompter à moyen terme une meilleure renta-

bilité qu'un fonds en euros « classique » ; garantir le capital par un effet cliquet : les intérêts sont définitivement acquis et capitalisés ; maintenir l'épargne disponible à tout instant ; effectuer l'investissement en partie sur un support sécurisé et le reste sur des OPCVM plus dynamiques (marché d'actions ou immobilier). Avec ces fonds Eurodynamiques, « le Cercle garantit ainsi une performance des placements qui, même si elle peut connaître quelques fluctuations en fonction du marché, ne pourra en aucun cas être négative ». Pour information, cet organisme a été créé en 2002 et compte actuellement 24 membres « indépendants » recrutés par cooptation de leurs alter ego. Ils se retrouvent régulièrement entre eux pour échanger sur leurs activités et leurs pratiques sachant que chacun d'eux est spécialisé sur un domaine donné : finance, fiscalité, droit de la famille, voire immobilier.

CNAV : un site pour suivre la réforme des retraites

Dans la mouvance du Web 2.0, l'organisme de l'assurance vieillesse vient de lancer un site permettant de suivre de près la réforme des retraites : www.reforme.lassuranceretraite.fr

Il faudra s'attendre à un marathon sur le projet de réforme des retraites qui est examiné depuis lundi 7 octobre, à l'Assemblée nationale. Pour suivre facilement sa progression et ses différentes étapes, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) vient de déployer un site Internet à cette fin. Il s'adresse principalement aux assurés du régime général de la Sécurité sociale. Organisé en différents menus déroulant, il livre des informations par thématique. Le pavé fonctionnel « Age et durée d'assurance » est assorti d'un menu déroulant qui permet de faire le point sur ce sujet (allongement de la durée d'assurance, validation d'un trimestre, retraite anticipée longue carrière, apprentissage et études supérieures, chômage et formation professionnelle). A ce bloc viennent s'ajouter d'autres (montant des retraites, pénibilité, handicap, autres mesures, questions fréquentes et pour aller plus loin). Point commun entre ces différents modules fonctionnels,

ils apportent un éclairage dynamique sur l'évolution des travaux inhérents à ce projet. Outre un calendrier, qui annonce d'ailleurs le vote de cette loi le 31 décembre 2013, cette plate-forme permet de pointer sur celui de la retraite. Véritable support d'information exhaustive sur le projet de retraite en cours ce site pêche, toutefois, par son manque d'interaction avec les médias sociaux. Voulant jouer la carte de la technologie pour nourrir le débat, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de ce noble raisonnement en offrant la possibilité aux internautes de tweeter sur ce thème de société et/ou alors débattre sur Facebook, par exemple ?

Réforme des retraites : l'allongement de la durée de cotisation votée

Les parlementaires ont validé l'article 2 organisant un nouvel allongement de la durée d'assurance nécessaire pour prétendre à une retraite à taux plein.

Ils sont au fourneau depuis lundi 7 octobre et doivent plancher sur la réforme des retraites. Les députés avancent sur le traitement de ce dossier épineux. Témoin l'article 2 de cette loi, relatif à l'allongement de la durée de cotisation, vient d'être adopté par l'Assemblée nationale. Là où il fallait 166 trimestres pour les générations des années 1955, 1956 et 1957, il en faudra 167 pour les assurés nés entre 1958 et 1960, 168 pour les générations 1961 à 1963, 169 trimestres pour celles de 1964 à 1966, 170 concernant la tranche de 1967 à 1969, 171 pour celles allant de 1970 à 1972 et 172 pour les assurés nés à compter du 1er janvier 1973. Autre nouveauté, les députés ont introduit un article qui prévoit la remise d'un rapport au Parlement avant le 1er mars 2015. Ce travail vise à étudier l'opportunité de réduire le coef-

ficient de minoration appliqué par trimestre manquant. Et de ramener l'âge de départ à taux plein de 67 à 65 ans (âge de départ à la retraite sans condition de durée d'assurance). Adoptée après des heures de débats par 101 voix contre 64, cette disposition est l'une des plus contestées de cette réforme. Front de Gauche et UMP ainsi que l'UDI, dénoncent vivement cet allongement progressif. Par ailleurs, plusieurs amendements sur la pénibilité ayant été votés en commission ont été déclarés irrecevables au titre de l'article 40 de la Constitution.

6

NOMINATIONS

6.1 Nominations

Béatrice Honoré a été nommée Directeur du GIE SIHM

Précédemment directeur des études Epargne et Retraite chez Generali, Béatrice Honoré a été nommée Directeur du GIE SIHM.

Issue de l'IAE de Lyon et ancienne étudiante de l'Essec Business School de Paris, Béatrice Honoré a été nommée Directeur du GIE SIHM. Elle avait démarré sa carrière à la Société des Pétroles Shell avant d'entrer dans le monde de l'assurance avec AGF pendant une dizaine d'années, puis Gras Savoye en 2001. Elle avait rejoint Generali en 2006. Béatrice Honoré, a également assumé le rôle de Présidente de l'Observatoire des Femmes et de l'Assurance, destiné à mieux cerner les attentes et le rôle

des femmes en matière de protection familiale et d'assurance, mais également voué à valoriser leur rôle. Son implication au sein de cet Observatoire, lancé par Generali et le site d'information Terrafemina, démontre son engagement dans des problématiques sociétales.

CAPA Conseil est une marque d'INSERVIO

Depuis plus de 50 ans, CAPA Conseil, aide les acteurs du secteur financier à appréhender, anticiper les évolutions de marchés et les nouveaux enjeux.

Une expertise reconnue

CAPA Conseil est un partenaire reconnu pour : son analyse indépendante et objective de l'actualité, pour la mise en perspectives des données pertinentes, le repérage des innovations et des évolutions clés de l'assurance et de l'épargne.

Des publications opérationnelles

CAPA Conseil, c'est une production de publications thématiques pour vous aider dans vos prises de décisions stratégiques, accroître votre performance et contribuer au développement de votre innovation.

Six domaines d'intervention : Stratégie, Marketing, Distribution, Système d'information, Conjoncture économique et sociale

Nos clients

De nombreuses sociétés nous font confiance : sociétés d'assurances, Mutuelles Sans Intermédiaires (MSI), Banques, Caisses de Retraite, Institutions de Prévoyance, Cabinets de Conseil...

Dernières publications

Panorama 2012 « Santé-Prévoyance » : L'actualité du marché des assurances santé et prévoyance au cours du 1^{er} semestre 2012

Point de Vue 2012 « Agents Généraux - Compagnies » : Un modèle économique à revoir

Point de Vue 2012 « Prévention et assurance » : Un binôme évolutif

Point de Vue 2012 « Développement Durable » : L'épargne solidaire pose ses jalons

Panorama 2012 « Les aidants familiaux » : Un nouveau marché de niche pour les acteurs de l'assurance ?

CAPA Conseil

23 rue du Départ - 75014 Paris
Tél : 09.50.81.21.86

E-mail : capa@capaweb.com - www.capaweb.com

Directeur de la publication:

Pascal ARNOULD - parnould@capaweb.com

Rédacteur en chef:

Emmanuel MAYEGA - emayega@capaweb.com

Secrétariat de rédaction:

Bruno Fontela - bfontela@capaweb.com

Contacts commerciaux :

Aurélia Deslandes
adeslandes@capaweb.com - 09.50.81.21.86

Bruno Fontela
bfontela@capaweb.com - 09.50.81.21.86



S'abonner au CAPA Hebdo

Un an (45 numéros) - 269,10 € TTC

Retourner ce document à CAPA Conseil :

23 rue du Départ (local 15) - 75014 Paris
ou par e-mail : bfontela@capaweb.com

- Règlement par chèque bancaire ci-joint à l'ordre de CAPA Conseil
- Virement bancaire : Société Générale Niort
30003 01520 00025713284 21
- A réception de facture

Nom :Prénom :

Fonction :

Société :

Secteur d'activité :

Email :

Tél :Fax :

Adresse :

.....

Code Postal Ville

Date..... Signature